



www.neufchateau.be

CONSEIL COMMUNAL DU VENDREDI 22 FEVRIER 2019 à 08 HEURES
à l'Hôtel de Ville, Grand'Place 1 – Salle Brasseur

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2) Acquisition des immeubles IANNUZZI et LAROCHE sis Grand'Place et rue F. Roosevelt.
- 3) Etude de démolition des immeubles IANNUZZI et LAROCHE.
- 4) Modifications budgétaires n° 1 ordinaire et extraordinaire.
- 5) Décision d'estimer devant le Conseil d'Etat à l'encontre de l'arrêté ministériel réformant le budget 2019 de la Ville.
- 6) Modification du règlement d'octroi d'une intervention financière au profit des utilisateurs du Centre du Lac et du Hall sportif des Tanneries.
- 7) Actualisation de la décision d'autorisation de perception de recettes par des agents communaux.
- 8) Règlement de mise à disposition du local l'Alvéole rue Burnotte et règlement redevance.
- 9) Modification du cahier des charges de travaux de rénovation de la rue de la Barquette.
- 10) Réfection de la voirie agricole Chemin de la Chapelle Collard.
- 11) Placement d'un abribus au Fond des Vannes.
- 12) Convention de partenariat avec l'ASBL Parent et Co'M relative à la création d'un atelier de communication pour parents séparés dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale.
- 13) Prise de connaissance de l'appel à candidature dans le cadre du renouvellement du conseil d'administration de l'Union des Villes et Communes.
- 14) Déclarations d'apparement des conseillers communaux relatives aux intercommunales et organismes para-locaux.

HUIS-CLOS

- 15) Dossier disciplinaire à l'égard d'un (e) enseignant (e).
- 16) Ratification des diverses délibérations du collège communal relatives à l'enseignement.

Le Directeur général

(s) J-Y. DUTHOIT

Le Bourgmestre

(s) D. FOURNY